

Autorisation parentale

Mesnil in the Dark

Monsieur/Madame.....(responsable légal)

autorise l'enfant.....

(cocher et remplir la mention utile)

- Agé de 7 à 17 ans à participer à la Mesnil in the dark avec monsieur/madame.....

- Agé de 15 à 17 ans à participer à la Mesnil in the dark sans la présence d'une personne majeure avec lui.

Ce document oblige le responsable et l'enfant à avoir pris connaissance du règlement de la course, de l'accepter et de le respecter.

A le/...../2019

Signature du responsable

Signature du coureur mineur